

Production locale des médicaments en Afrique : De l'option à l'obligation !

Compte Test - 2023-03-05 20:07:51 - Vu sur pharmacie.ma

Les participants à la 20e édition du Salon Officine Expo, qui s'est tenu les 24 et 25 février courant à Marrakech, ont pu suivre une table ronde très intéressante qui a été dédiée à l'harmonisation des enregistrements des produits de santé en Afrique, ainsi qu'à la présentation de l'Agence africaine du médicament (AMA). En guise d'introduction, M. Karim Smine, modérateur de cette table ronde, a rappelé la volonté manifestée par les nations africaines pour faciliter l'accès aux médicaments et aux produits de santé. Cette volonté s'est concrétisée sur le terrain par la mise en place de l'AMA. Selon cet expert en industrie pharmaceutique et en santé publique, cette Agence constitue un élément clé pour que les pays africains puissent atteindre la souveraineté en médicaments et en produits de santé. Cette souveraineté s'avère aujourd'hui inéluctable surtout depuis que la pandémie Covid-19 a révélé l'incapacité de certains pays africains à subvenir aux besoins de leurs populations en médicaments et en dispositifs médicaux. M. Smine a également rappelé que le Maroc ne cesse de multiplier les initiatives afin de garantir un accès équitable aux soins à toutes ses populations. La couverture médicale généralisée et les réformes du système de santé constituent deux exemples concrets qui traduisent cette volonté. Par ailleurs, d'importants investissements ont permis au Maroc de se doter de nouveaux sites de production de médicaments. Ces sites permettront au Royaume de subvenir à ses besoins en médicaments. Une partie de la production de ces nouveaux sites pourrait être exportée vers les autres pays africains partenaires. Après cette introduction, le Dr Michel Sidibé, envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour l'Agence africaine du médicament, a fait un exposé par lequel il a mis en exergue les insuffisances dont souffrent les pays africains en matière d'accès aux produits médicaux. Il a également présenté les grandes lignes de la stratégie adoptée par les pays africains pour garantir un accès équitable aux soins. Cet ancien ministre de la Santé du Mali a également fait part à l'assistance de l'état d'avancement de la mise en place de l'AMA, une autorité continentale qui va contribuer, entre autres, à l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique en Afrique. Selon le Dr Michel Sidibé, les leaders politiques, les acteurs de l'industrie pharmaceutique, les chercheurs, les patients et les acteurs de la société civile s'accordent tous sur la nécessité de renforcer la production des produits médicaux en Afrique. La création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) constitue également une réelle opportunité pour le Continent, sachant qu'il s'agit d'un marché de 1,3 milliard de personnes. Ce chiffre pourrait atteindre 2,5 milliards d'ici 2050. Les volumes importants de médicaments qui seront échangés à travers la Zlecaf permettront une économie d'échelle et une réduction des coûts. Il en est de même pour l'harmonisation de la législation et la simplification des procédures, notamment douanières. Pour le Dr Michel Sidibe, il est temps pour les pays africains d'opter pour un nouveau paradigme de leurs systèmes de santé, dont les vulnérabilités ont été mises à nu par les dernières pandémies. Durant la pandémie Covid-19, le taux de couverture vaccinale en Afrique n'a pas dépassé les 15%. Cela s'explique par la dépendance des pays africains aux pays producteurs de vaccins. Le nombre élevé d'intermédiaires est un facteur à prendre en considération. Ce nombre impacte le prix du médicament en Afrique. Paradoxalement, ce sont les pays africains les moins riches qui supportent les coûts de plus en plus élevés d'approvisionnement ! Aujourd'hui, il faut analyser tous ces facteurs et prendre les décisions qui s'imposent pour favoriser la production locale de médicaments et réduire la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des pays producteurs de médicaments. D'après Dr Michel Sidibé, la souveraineté est une exigence du moment et c'est le seul moyen qui nous permettra de réduire le gap et d'aboutir à des systèmes de santé équitables pérennes et efficaces. Les nations africaines devraient investir dans le capital humain. L'expertise technique et l'innovation conditionnent le développement de la recherche clinique en Afrique. La collaboration entre les grandes régions d'Afrique et les autres régions du monde, l'exploitation des datas et l'intelligence artificielle sont des domaines auxquels les nations africaines devraient s'intéresser. D'autres défis se profilent à l'horizon comme les droits intellectuels, le transfert de technologie et la digitalisation des hôpitaux. Le développement d'une industrie locale reste également tributaire d'un environnement réglementaire adéquat qui ne peut être garanti en l'absence d'autorités sanitaires nationales fortes. Sans réglementation adéquate, la mise en place de la couverture médicale universelle sera compromise et on risque d'hypothéquer l'émergence de système de santé performant et résilient. L'harmonisation de la réglementation pharmaceutique en Afrique nécessite en plus des Agences nationales de médicaments, une harmonisation entre des cinq grandes régions d'Afrique. Il faut également adopter les procédures internationales comme les procédures opérationnelles normalisées (SOP). Au niveau du Continent, l'AMA a été créée pour améliorer l'accès aux produits de santé de qualité et favoriser le déploiement de la couverture médicale sanitaire généralisée. Cette approche permettra de se prémunir contre les marchés parallèles de médicaments de qualité inférieure ou contrefaits. Dans son intervention qu'elle a effectuée à distance, le Dr Margareth Ndomondo Sigonda, coordinatrice de l'Agence NEPAD, a rappelé que le projet d'AMA est devenu une réalité et c'est le Rwanda qui va abriter son siège. Dix commissions techniques ont été formées. Les pays maghrébins sont malheureusement peu impliqués dans les structures actuelles de l'AMA. Ce sont plutôt les pays anglophones ayant un niveau de maturité 3 qui sont aux commandes. Il s'agit de la Tanzanie, le Ghana, le Nigeria et l'Égypte. La banque mondiale, la banque africaine de développement, la Communauté européenne et d'autres structures sont disposées aujourd'hui à accompagner l'Afrique pour garantir l'émergence d'une industrie locale. L'intervention du Dr Margareth Ndomondo Sigonda a été suivie par celle du directeur du médicament et de la pharmacie, D r

Aziz La